

FONDATIONS

DESTINÉES AUX ACTES DE VERTU

PRIX MONTYON (19000 francs).

L'Académie a décerné :

Un prix de *deux mille francs* à partager entre :

FLOCH, <i>Tanguy</i> ,	} de Cléder. {	<i>Finistère.</i>
BOUREL, <i>René</i> ,		
TANGUY, <i>Jean-Marie</i> , de Sibiril.		

Deux prix de *quinze cents francs* :

A DESBAT, *Marie*, à Vénissieux, *Rhône*;

A SCHNEIDER, *Jeanne*, à Yzeure, *Allier*.

Trois prix de *mille francs* :

A HAREL, *Louise-Constance*, à Quiberon, *Morbihan*;

A JOURDAIN, *Marie*, à Ectot-les-Baons, *Seine-Inférieure*;

A LEVAIS, *Jeanne*, à Nantes, *Loire-Inférieure*.

Vingt-deux prix de *cing cents francs* :

A ALLAGNIAT, *Rosalie*, à Grenoble, *Isère*;

A ANGEARD, *Anna*, à Paris, *Seine*;

A AZÉMA, *Germaine*, à Montaudran, *Haute-Garonne*;

- A BADENOT, *Charles-Henri*, Boulogne-sur-Mer, *Pas-de-Calais* ;
A BEAUCOURT, *Anne-Toinette*, à Gourbeyre, *Guadeloupe* ;
A BREIL, *Mélanie*, à Miers, *Lot* ;
A BRIGAND, *Catherine*, à Morlaix, *Finistère* ;
A BROUARD, *Virginie*, à Neuvy-en-Mauges, *Maine-et-Loire* ;
A BRUEL, *Rose*, à Escandolières, *Aveyron* ;
A CLAVEL, *Étiennette*, à la Canourgue, *Lozère* ;
A CRÉACH, *Marguerite*, à Saint-Pol-de-Léon, *Finistère* ;
A DELMAS, *Marie*, à Cahors, *Lot* ;
A FOUSSADIER, *Suzanne*, à Montmorillon, *Vienne* ;
A FRÉMOND, *Agathe*, à May-sur-Evre, *Maine-et-Loire* ;
A GENTY, *Camille*, à Coutiches, *Nord* ;
A GOTHERON, *Marie-Sophie*, à Saint-Romans, *Isère* ;
A HARART, *Julienne*, à Asnières, *Seine* ;
A MARÉCHAL, *Camille*, à Paris, *Seine* ;
A la dame veuve OURADOU, à Carcassonne, *Aude* ;
A QUENELLE, *Marie-Jeanne*, à Nancy, *Meurthe-et-Moselle* ;
A la dame veuve THOMAS, à Montignac, *Charente* ;
A TROCELLIER, *Marie-Philomène*, à Javols, *Lozère* ;
A TROVALET, *Emmanuel*, à Écouflant, *Maine-et-Loire* ;
A WELMENT, *Émilie et Estelle*, à Saint-André, *Ile de la Réunion*.

PRIX HONORÉ DE SUSSY (9 000 francs).

L'Académie a décerné deux prix de mille francs :

- A LE BOYER, *Julie-Marie*, à Cherbourg, *Manche* ;
A LELANDAIS, *Marie-Jeanne-Julienne*, à Flers-de-l'Orne,
Orne.

Quatorze médailles de *cinq cents francs* :

A BRENIER, *Hortense*, à Labergement-Sainte-Marie, *Doubs* ;

A BRIAUD, *Joséphine-Valentine*, à Saint-Colombin, *Loire-Inférieure* ;

A la dame CHASSANG, à Albaret-Sainte-Marie, *Lozère* ;

A CRÉTÉ, *Marie-Françoise*, à Redon, *Ille-et-Vilaine* ;

A la dame veuve DEYNE, à Marseille, *Bouches-du-Rhône* ;

A la dame veuve DOUMERC, à Caussade, *Tarn-et-Garonne* ;

A DUHALDE, *Marianne*, à Bayonne, *Basses-Pyrénées* ;

A FORTIN, *Anne*, à Ploëzal, *Côtes-du-Nord* ;

A GUINCHARD, *Caroline*, à Dôle, *Jura* ;

Aux époux HOURS, Le Grand-Serre, *Drôme* ;

A HUMEAU, *Rosalie*, Le May-sur-Evre, *Maine-et-Loire* ;

A la dame veuve LESCARCELLE, à Sainte-Agnès, *Jura* ;

A MAURANT, *Marie*, à Nîmes, *Gard* ;

A la dame veuve MAUREL, à Marseille, *Bouches-du-Rhône*.

PRIX CAMILLE FAVRE (14000 francs).

Ces prix, de la valeur de *cinq cents francs*, sont attribués :

A BALDIT, *Émilie*, à Servières, *Lozère* ;

A BALMES, *Marie*, à Salviac, *Lot* ;

A BLANCON, *Élisabeth*, à Chirac, *Lozère* ;

A CARROT, *Jeanne-Marie*, à Saint-Pal-de-Mons, *Haute-Loire* ;

A DUROUX, *Anna-Gabrielle*, à Courville, *Eure-et-Loir* ;

A ESTANOL, *Philomène*, à Cahors, *Lot* ;

A FABRE, *Émile*, à Serverette, *Lozère* ;
A la dame veuve GILLET, à Saint-Pierre-de-Mésage,

Isère ;

A HUET, *Virginie*, à Plessix-Balisson, *Côtes-du-Nord* ;
A LASCOLS, *Marie*, à Auxillac, *Lozère* ;
A LASSERON, *Léonie*, à Saint-Valérien, *Yonne* ;
A LAUNAY, *Aglaé*, à Montsûrs, *Mayenne* ;
A LE BARS, *Anne-Joséphine*, à Auray, *Morbihan* ;
A LEJEUNE, *Hortense*, à Cognac, *Charente* ;
A LEMÉNAGER, *François*, à Longueville, *Manche* ;
A LENOIR, *Julie*, à Granville, *Manche* ;
A LÉVÊQUE, *Louise*, à Ansac, *Charente* ;
A MÔLES, *Maria*, à Monteléra, *Lot* ;
A MORVAN, *Jean*, à Trémorrel, *Côtes-du-Nord* ;
A MOUGEOT, *Charles-Auguste*, à Derbamont, *Vosges* ;
A PAPA, *François*, à Ajaccio, *Corse* ;
A PERROUD, *Maria-Joséphine*, à Lyon, *Rhône* ;
AUX époux PETITJEAN, Le Merzer, *Côtes-du-Nord* ;
A ROCHER, *Jean-Pierre*, Les Loubies, *Lozère* ;
A la dame ROSTAND, à Saint-André-d'Embrun, *Hautes-*

Alpes.

A TULET, *Adèle*, à Cahors, *Lot* ;
A la dame veuve VETTIER, à Houssay, *Mayenne* ;
A VINCENT, *Catherine*, à Trézelles, *Allier*.

PRIX MARIE-LASNE (1800 francs).

Ces médailles, de la valeur de trois cents francs sont
décernées :

A BESSIÈRES, *Joséphine*, à Douelle, *Lot* ;

- A FOURRIER, *Émilie*, à Cahors, *Lot* ;
A FURCY, *Auguste-Louis*, à Méru, *Oise* ;
A GRANGER, *Hippolyte*, à Saint-Pal-de-Mons, *Haute-Loire* ;
A LENAIN, *Jean-Wast*, à Saint-Quentin, *Aisne* ;
A MOLLIE, *Marie*, à Saint-Marcellin, *Isère*.

PRIX LANGE (7 000 francs).

Ces prix, de la valeur de *mille francs*, sont attribués :

- A CABES, *Jean-Marie*, à Vielle-Adour, *Hautes-Pyrénées* ;
A DUPUIS, *Maxence*, à Lacouture, *Pas-de-Calais* ;
A PITET, *Raymond*, à Neuilly, *Seine* ;
A LASBLEIZ, *Gabrielle*, à Trédarzec, *Côtes-du-Nord* ;
A la dame veuve LE BLANC, à l'Ille-Grande-en-Pleumeur-Bodou, *Côtes-du-Nord* ;
A NOMBLOT, *Antoine*, à Decazeville, *Aveyron* ;
A PARÈS, *Françoise*, à Vinça, *Pyrénées-Orientales*.

PRIX LELEVAIN (1 500 francs).

Un prix de *mille francs* est décerné :

- A CHAUMET, *Marie*, à Paris, *Seine*.

Un prix de *cinq cents francs* :

- A WEBER, *Julie-Marie*, à Paris, *Seine*.

PRIX BUISSON (3 500 francs).

Deux prix de *mille francs* sont décernés :

A OLLIER, *Jacques*, au Pertuiset, *Loire*.

A la dame PAJOT, à Vicq-sur-Gartempe, *Vienne*.

Trois prix de *cinq cents francs* :

A PAROUTY, *Marie-Anne*, à Marcillat, *Allier* ;

A la dame veuve PERRET, à Condrieu, *Rhône* ;

A PONSON, *Élie*, les Prés, *Drôme*.

PRIX PÉROU (1 000 francs).

Deux prix de *cinq cents francs* sont décernés :

A LANGOUËT, *Marie-Louise*, à Redon, *Ille-et-Vilaine* ;

A HENFIEL, *Rose-Mauricette*, à La Pointe-Noire, *Guadeloupe*.

PRIX AGEMOGLU (2 000 francs).

Un prix de *mille francs* est décerné :

A la dame AUBERT, au Puget-sur-Argens, *Var*.

Deux prix de *cinq cents francs* :

A BAILLY, *Françoise*, à Saint-Alban, *Savoie* ;

A COZETTE-LAURENT, à Rubempré, *Somme*.

PRIX BLOUET (800 francs).

Deux prix de *quatre cents francs* sont décernés :

A la dame FIELBARD, à Aumont, *Lozère* ;
Aux époux LASNIER, à Longvilliers, *Seine-et-Oise*.

PRIX RIGOT (2 000 francs).

Ce prix est décerné à M. l'Abbé VILLION, à Couzon-au-Mont-d'Or, *Rhône*.

PRIX SOURIAU (1 000 francs).

Ce prix est décerné à PETIT, *Clotilde*, à Montargis, *Loiret*.

PRIX GÉMOND (600 francs).

Ce prix est attribué à MOUSSIER, *Émile*, à Avignon, *Vaucluse*.

PRIX ANONYME.

FONDÉ PAR UNE PERSONNE CHARITABLE (1 000 francs).

Ce prix est décerné à MAURY, *Virginie*, à Recoulès-de-Fumas, *Lozère*.

PRIX LAUSSAT (350 francs).

Ce prix est attribué à LEGENDRE, *Julia*, à Frétigny, *Eure-et-Loir*.

PRIX LETELLIER (400 francs).

Ce prix est attribué à BOUYSSOU, *Élise*, à Aurillac, *Cantal*.

PRIX ROBIN (1 000 francs).

Ce prix est décerné à VERDELHAN, *Jean-Louis*, à Saint-Hilaire-de-Lavit, *Lozère*.

PRIX PELTIER (300 francs).

Ce prix est décerné à LE CUZIAT, *Anne-Marie*, à Plestin-les-Grèves, *Côtes-du-Nord*.

PRIX BOUTIGNY (500 francs).

Ce prix est décerné aux époux CHAMBARD, à POLLIAT, *Ain*.

PRIX LECOCQ-DUMESNIL (800 francs).

Ce prix est décerné à BOURRET, *Marthe*, à Luc, *Lozère*.

PRIX GABIÓU-CHARRON (500 francs).

Ce prix est décerné à BONTEMPS, *Marie-Élisa*, au Méné-Thillot, *Vosges*.

PRIX SALOMON (300 francs).

Ce prix est décerné à la dame OUDART, à Verchin, *Pas-de-Calais*.

PRIX ÉCHALIÉ (1 000 francs).

Ce prix est décerné à la dame veuve RIBIS, à Sengouagnet, *Haute-Garonne*.

PRIX GOUILLY-DUJARDIN (400 francs).

Ce prix est décerné à BLANQUET, *Sophie*, à Saint-Alban, *Lozère*.

PRIX GRIFFAND (800 francs).

Ce prix est décerné à SOLD, *Henri*, à Alençon, *Orne*.

PRIX PILLIOT (500 francs):

Ce prix est décerné à CHARLIER, *Alexandrine*, à Montcornet, *Aisne*.

PRIX REINE-POUX (1 000 francs).

Ce prix est décerné à CHEVALLIER, *Jeanne*, à Paris, *Seine*.
